

**COMMUNE DE SARDENT**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n°2023/03**

**L'an deux mil vingt-trois, le 28 février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 21/02/2023**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15**

**Qui ont pris part à la délibération : 12**

**Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Fanny CADILLON- LAPORTE, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET**

**Etaient absents et excusés : Mmes Sandra Terracol, Angélique VEYSSET, Ms Régis GUYONNET,**

**Mme Alice DEHUREAUX donne pouvoir à M Thierry GAILLARD**

**Secrétaire de séance : Mme Christelle BAUMET**

**Objet : Renouvellement de la convention de partenariat entre le Département de la Creuse et la Commune de Sardent pour le développement de la lecture publique et la gestion de la Bibliothèque Municipale (annule et remplace suite erreur matérielle)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier en date du 10 février 2023, le Conseil Départemental a souhaité renouveler l'ensemble des conventions qui régissent les relations entre les collectivités et le Département pour le développement de la lecture publique et la gestion de la Bibliothèque Municipale.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre le Département de la Creuse et la Commune de Sardent.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre le Département de la Creuse et la Commune de Sardent pour le développement de la lecture publique et la gestion de la Bibliothèque Municipale.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 28/02/2023

Publié, le 22/03/2023

Transmis, le 22/03/2023

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Christelle BAUMET

A handwritten signature of Christelle BAUMET.

Signé par : Thierry GAILLARD  
Date : 22/03/2023  
Qualité : Maire